



Résumé de la Paracha

La paracha de tétsavé est dans le prolongement de la paracha précédente et poursuit la description des divers détails utiles à l'inauguration du michkan. Hachem demande donc à Moshé d'enjoindre le peuple à lui fournir de l'huile d'olive pure, concassée, destinée à l'allumage permanent de la ménorah. Ainsi, après avoir révélé à Moshé Rabbénou l'ensemble des plans de la construction du michkan, Hakadoch Baroukh Hou décrit, dans notre paracha, le processus d'intronisation du Cohen gadol et des autres Cohanim, qui ne sont autres qu'Aaron et ses fils, ainsi que les détails d'inauguration du michkan. Ce sont donc, en premier lieu, les habits des Cohanim qui sont décrits avec minutie dans notre paracha, avec une tenue particulière dédiée au Cohen gadol et qui est composée du pectoral, de l'éphod, du manteau, de la tunique de mailles, du turban ainsi que de la ceinture. La tenue des Cohanim étant décrite, Hachem explique à Moshé les sacrifices à faire pour l'inauguration du michkan, ainsi que les détails d'investiture d'Aaron et de ses fils dans la fonction de Cohanim.

Pour l'élévation de l'âme de
'Hanna Bath Esther



Pour la Réfoua Chéléma de
Ytshak Ben Chimone

Dans le chapitre 28 de Chémot, la torah dit :

לד/ פְּעֻמֹת זָהָב וְרִמּוֹן, פְּעֻמֹת זָהָב וְרִמּוֹן, עַל-שׁוּלֵי הַמְּעִיל,
סָבִיב:

34/ Une clochette d'or, puis une grenade; une clochette d'or, puis une grenade, au bas de la robe, à l'entour.

לה/ וְהָיָה עַל-אַהֲרֹן, לְשִׁירָתוֹ; וְנִשְׁמַע קוֹלוֹ כְּבָאוֹ אֶל-הַקֹּדֶשׁ
לְפָנַי יְהוָה, וּבְצֵאתוֹ--וְלֹא יָמוּת:

3 5 / Aaron doit la porter lorsqu'il fonctionnera, pour que le son s'entende quand il entrera dans le saint lieu devant Hachem et quand il en sortira et qu'il ne meure point.

Comme beaucoup de commentateurs le soulignent, il n'est pas courant de trouver des cloches sur les vêtements des personnes importantes. Cela explique pourquoi la torah précise que la raison de leur présence sur les habits du cohen gadol était de faire du bruit, afin « d'annoncer » son arrivée. Le **Ramban** (sur notre passage) ajoute que cette annonce joue le rôle d'autorisation, car elle donne l'impression que l'entrée du cohen devient permise. En effet, il est

interdit d'entrer dans la cour du roi sans qu'il ne nous y invite sous peine de mourir, comme nous le voyons avec le roi A'hachvéroch. Cela fait également allusion à ce que nos sages enseignent dans le talmud yérouchalmi (traité yoma, chapitre 1, halakha 5) comme quoi même les anges ne devaient se trouver dans la tente d'assignation au moment de l'entrée du cohen gadol. Ainsi, les cloches servaient également à avertir les anges de la venue du cohen afin de leur permettre de quitter

les lieux. De la sorte, le cohen se retrouvait en toute intimité pour exécuter ses tâches. La nécessité de faire sortir les anges tire sa source dans le fait qu'ils risqueraient de s'en prendre au cohen lorsqu'il pénètre dans le lieu le plus saint.

Les propos du **Ramban** nous ouvrent la porte à une réflexion sur les habits du cohen gadol dont notre paracha fait un descriptif détaillé. Pour mieux en comprendre le sens, nous devons nous attarder sur la corrélation qu'il a établi lui-même, entre l'interdit d'entrer subitement dans la cour d'Hachem et le risque qu'a prit Esther lorsqu'elle est allée voir le roi A'hachvéroch pour sauver les bné-Israël. En effet, avant de s'engager dans cette entreprise, elle précise à Mordékhaï que se présenter chez le roi sans y être invité est passible de mort. Le **Cha'ar Bat Rabim**, en reprenant le commentaire du **Ramban**, explique ce risque comme correspondant à celui d'entrer dans la cour d'Hachem, car ce qui se passe dans notre monde n'est que le reflet de ce qui se passe dans le monde céleste. En clair, il est interdit de se présenter devant un roi sans invitation préalable, car il est interdit d'agir ainsi avec le Maître du monde.

C'est ici que la tenue du cohen gadol prend une dimension particulière : c'est elle qui joue le rôle de carton d'invitation ! Elle constitue la clef pour pénétrer dans le palais comme nous allons le voir.

À partir du quatrième chapitre de la méguilat Esther, les habits prennent une place importante dans le récit. En premier lieu, lorsque Mordékhaï apprend le décret à l'encontre des juifs, ils se défaussent de ses habits normaux pour se revêtir d'un "שק" *cilice*". Lorsqu'Esther apprend la nouvelle, elle lui envoie des habits pour changer de tenue, mais ce dernier refuse. Par la suite, lorsqu'Esther entre dans la cour d'A'hachvéroch pour s'entretenir avec le roi, la méguila précise qu'elle s'est parée de ses habits royaux. Plus tard, au lendemain du premier repas avec le roi et Hamane, c'est Mordékhaï qui se voit habiller de la tenue royale sur demande du roi, après qu'Hamane lui est suggéré d'agir ainsi envers la personne qu'il jugeait importante. Et enfin, la fin du récit précise que Mordékhaï s'est, de nouveau, vu couvert des habits royaux.

La méguila insiste donc de façon prononcée sur le sujet, ce qui signifie qu'il est d'une importance capitale. Laquelle ?

Le **Chem Michmouël** (sur pourim, année 642) apporte une explication qui se base sur les habits du cohen gadol. En effet, il existe une différence entre les léviim et les cohanim. Bien que tous deux travaillent dans le beth hamikdash, la torah ne réclame de tenue particulière que pour le cohen. Ceci se justifie par le travail spécifique du cohen : il agit dans les parties internes du beth hamikdash, son travail se fait dans l'intimité. Pour cette raison, il se doit de disposer d'une couverture qui cache son rôle, qui préserve le secret. En clair, l'habit correspond à la dimension du cohen et pas à celle du Lévi dont le rôle est public et dévoilé.

Concernant Pourim, le talmud (traité 'houline, page 179b) demande : « *Où trouve-t-on une mention d'Esther dans les cinq livres de la torah ? Dans le verset (dévarim, chapitre 31, verset 18) : "הִסְתַּר אֶסְתֵּיר פָּנֶי בַיּוֹם הַהוּא" Mais alors même, Je persisterai, Moi (Hachem), à cacher ma face...* ». Le mot en gras peut également se lire Esther et contient donc une allusion à la reine qui nous a sauvés durant Pourim. La torah décèle donc l'essence d'Esther la reine dans la notion du secret. C'est pourquoi, lorsqu'Esther apprend que Mordékhaï s'est séparé de ses vêtements pour les remplacer par un "שק" *cilice*", elle lui envoie immédiatement d'autres habits ! L'idée qu'elle essaye d'évoquer se base sur sa capacité à sauver le peuple. Si le rôle du sauvetage d'Israël repose sur elle, alors l'attitude de Mordékhaï n'est pas compatible, car le secret doit être « vêtu » à l'image du cohen gadol dont l'habit cache la manœuvre ! En clair, Esther annonce à Mordékhaï que son habit actuel l'empêche de puiser dans son pouvoir à sauver les hébreux !

Toutefois Mordékhaï repousse l'argument d'Esther et refuse les vêtements qu'elle lui propose. C'est pourquoi, la reine envoie ses serviteurs une seconde fois pour comprendre ce qui motive son oncle. Lors de cette deuxième rencontre, la méguila dit (chapitre 4, verset 7) : « וַיִּגְדֵּל-לוֹ מְרֻדָּי, אֵת : כָּל-אֲשֶׁר־קָרָהוּ et Mordékhaï lui fit part de tout ce qui lui était advenu ». Au sens du

midrach Rabba (sur méguilat Esther, chapitre 8) le mot en gras fait référence au mot employé par la torah (dévarim, chapitre 25, verset 18) « אֲשַׁקְרָה בְּדַרְךָ » *comme il t'a surpris sur le chemin* » concernant Amalek. Mordékhaï explique un détail important à sa nièce : Hamane tire sa source d'Amalek. Or ce peuple tire aussi sa source dans les forces cachées, mais en version négative. De façon générale, il faut comprendre que le mal puise son énergie dans le bien qu'il détourne pour lui servir de ressource. En ce sens, la tentative d'Esther de puiser dans ses propres origines, celles du "secret" risque de fournir plus d'énergie à Hamane si le plan échoue. Dès lors, il faut au préalable détruire les forces d'Amalek, c'est pourquoi, Mordékhaï n'agit pas dans le secret mais dans le dévoilement, car il cherche à s'opposer frontalement aux forces d'Amalek qui agissent dans la discrétion. C'est en ce sens qu'il porte un "צִלִּיעַ" dont la valeur numérique est 400, car cela fait référence aux forces qui accompagnaient Essav lorsqu'il est venu se confronter à Yaakov.

Son objectif est de détruire les forces d'Essav qui représente le mal, afin d'empêcher Amalek d'agir, car Amalek est son petit-fils.

Or, nos sages enseignent qu'un des outils qu'a utilisé Yaakov pour s'opposer à Essav n'est autre que la prière. Cela a eu pour résultat de disperser tous les compagnons d'Essav qui se présente seul devant Yaakov ! C'est pourquoi, lorsqu'elle comprend le danger, Esther demande de réunir tous les juifs et de les faire jeuner pour qu'ils fassent téchouva et implorèrent Hachem.

Une fois cela fait, Esther se revêt de ses habits royaux pour aller voir le roi. Car, une fois l'énergie d'Amalek détruite, elle peut se saisir des forces qui sont les siennes et pour se faire, elle doit agir cachée par les habits royaux à l'image du cohen qui entre dans la tente d'assignation. De la sorte, une fois que Mordékhaï et les bné-Israël se sont opposés à Amalek, Esther peut tenter de se présenter devant le roi sans avoir été appelée, car, accompagnée de ses vêtements, elle s'inscrit dans la démarche du cohen gadol qui peut pénétrer dans la cours du roi.

Le **Ben Ich 'Haï** (keren yéhochoua, sur le chapitre

3, verset 9 de la méguila) apporte une explication magistrale de la suite des événements. La méguila raconte que la reine, lorsqu'elle se présente la première fois devant le roi, ne fait que l'inviter à manger accompagné d'Hamane. Pourquoi prendre un tel risque pour ne pas lui exposer les raisons de sa présence ? D'autant que le roi lui accorde d'avance sa requête à la seconde où il l'a voit? Pourquoi tarder ?

La guémara (traité méguila, page 15b) précise qu'en pénétrant le palais, la présence d'Hachem a quitté Esther, car la cour royale était infestée d'idoles qui ne sont pas compatibles avec une manifestation divine. Voyant cela, Esther crie les mots que David hamelekh a écrit « *Mon Dieu, mon Dieu, pourquoi m'as-tu abandonnées ?* ». Comprenant que la présence divine s'est éloignée, elle ne veut prendre le risque de formuler sa requête tout de suite de peur qu'elle ne se solde par un échec.

Se crée alors un problème : puisqu'Hachem ne l'accompagne plus, elle ne peut donc plus pénétrer dans la cours du roi, le risque de mort revient ! Seulement, Hachem va lui accorder un signe, lui permettant d'orienter sa manœuvre vers la solution réelle. En effet, le roi va tendre son sceptre vers Esther pour l'autoriser à se présenter devant lui. Le

Ben Ich 'Haï (sur chapitre 5, verset 2) explique pourquoi la torah insiste sur ce « שֵׁבֶט » *sceptre* ». Comme chacun le sait, les lettres en hébreux peuvent elles-même être écrites sous forme de mot, en épelant le nom de la lettre. Parmi les noms d'Hachem, celui qui correspond à la protection d'Israël est « שָׁדַי » *chadaï* ». Lorsque nous prenons les lettres cachées de ce nom, à savoir « ש-י-ן » *chine* », « ד-ל-ת » *dalet* », et « י-ו-ד » *youd* » nous obtenons la valeur numérique du mot « שָׁר » *shar* ». En clair, l'expression cachée du nom « שָׁדַי » est « שָׁר ». De même, puisqu'il s'agit de s'opposer à Hamane, il convient de voir se qui se trouve à cet opposé. Ainsi, lorsque nous inversons les lettres du mot "Hamane" par leur opposé dans l'alphabet, nous obtenons « בֵּיט » *beit* ». L'association de ces deux signes, celle de la protection cachée d'Hachem « שָׁר », et celle de l'opposition à Hamane « בֵּיט », forme le mot « שֵׁבֶט » *sceptre* ».

Il ressort que le mot « שרביט *sceptre* » constitue le signe d'opposition au décret d'Hamane et prouve à Esther qu'Hachem compte bien intervenir en sa faveur, seulement, Il ne veut pas se manifester dans un lieu si impure. C'est pourquoi la reine demande au roi de venir lui-même dans ses quartiers, dans un endroit sans idole !

Toutefois un problème se pose : Hamane est toujours accompagné d'une idole qu'il porte à son cou. Du coup, même lors du repas, Hachem ne se manifeste pas à Esther, et lorsque le roi lui demande d'énoncer sa requête, elle ne peut toujours pas et doit demander au roi, de venir à nouveau le lendemain à un repas, espérant que cette fois Hachem fasse en sorte que cette statut ne soit pas présente.

Cela va se faire et de nouveau grâce aux habits ! En effet, cela intervient lorsque le lendemain, le roi demande à Hamane de donner à Mordékhaï les habits royaux et de le tirer dans toute la ville en proclamant l'affection qui est portée à Mordékhaï. Or, il paraissait inconvenable aux yeux d'Hamane de crier la grandeur de Mordékhaï le juif, en portant la statut à son cou, car cela correspondrait à soumettre l'idolâtrie à Mordékhaï ! Du coup, il s'en défausse ! Les habits royaux que porte Mordékhaï repoussent l'idolâtrie d'Hamane ! C'est

pourquoi la mégoula précise qu'à peine rentrée, Hamane est tirée par les gardes pour se rendre au second repas et évidemment il n'a pas le temps d'aller récupérer son idole ! De fait, lors du second repas, Esther est munie de la présence divine et se sent en mesure de s'opposer au décret. C'est à cet instant qu'elle dévoile ses origines au roi, qu'elle plaide la cause du peuple juif et obtient la destruction d'Hamane !

La fin de l'histoire se termine par la sortie victorieuse de Mordékhaï une fois de plus vêtue d'habits royaux, à l'image du cohen gadol qui sortait du kodech hakodachim le jour de kippour lorsqu'il avait obtenue le pardon pour les bné-Israël.

La tenue du cohen résume donc à elle seule le miracle de Pourim, à savoir le secret de l'intervention divine. Les habits du cohen sont donc un message qui révèlent la face cachée du miracle de Pourim. Yéhi ratsone que le Maître du monde sortent de ce retrait avec son peuple et qu'Il manifeste son retours parmi nous au plus vite !!

Chabbat Chalom véPourim Saméa'h.

Y.M. Charbit

**Pour offrir un feuillet pour l'élévation de l'âme
ou la réfova chéléma d'un proche, contactez-
nous à l'adresse mail :**

yamcheltorah@gmail.com



Association à but cultuel, habilitée à
délivrer des reçus CERFA.

Retrouvez l'ensemble de nos contenus sur www.yamcheltorah.fr .
Pour recevoir le dvar torah toutes les semaines, inscrivez-vous à la newsletter.

Ce feuillet nécessite la guénizah. Ne pas porter durant chabbat !